



Commissaires de justice associés





■ 20 Rue Berthelot
62300 LENS

■ 51 Boulevard de Strasbourg
59000 LILLE

■ 110 Rue de la Cloche
59500 DOUAI



PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ
LE DOUZE AVRIL**

À la demande de :

La Fédération des Chasseurs du Nord, ayant son siège social au 680 b rue de la Grise Chemise
– Drève Notre Dame d'Amour -59230 ST AMAND LES EAUX

Laquelle m'expose :

Qu'elle souhaite, pour la sauvegarde de ses intérêts, que le déroulement de son assemblée générale annuelle soit constaté par mes soins.

Satisfaisant à cette demande,

Je, Julien MARLIÈRE, Commissaire de Justice/Huissier de Justice Associé, au sein de la S.E.L.A.R.L. Maxime BUÉ - Justine BORTOLOTTI - Benjamin CRETON - Benjamin GRIFFON – Julien MARLIÈRE – Alain KINGET, titulaire d'un office d'Huissier de Justice à la résidence de LENS (62300), 20 rue Berthelot - de DOUAI (59500), 110 rue de la Cloche – LILLE (59000), 51 Boulevard de Strasbourg.

Me suis rendu ces jour et heures, à CAUDRY rue Ampère, S.I.A.T du Val De Riot. Puis j'ai procédé aux constatations suivantes :

A partir de 08h00, je constate le déroulement des opérations d'émargements et de remise des boîtiers de vote aux membres de la Fédération.

Je constate que la procédure d'émargement se déroule sans difficulté et est clôturée à 9 heures 15.

Après la procédure de vérification des émargements, je constate que 223 boîtiers ont été distribués.

Il est procédé à l'ouverture de l'assemblée générale à 9 heures 13 minutes par le président, Monsieur Simon REGIN.

Monsieur Simon REGIN procède à la lecture de son discours d'ouverture.

Le maire de CAUDRY prend la parole et procède à un discours.

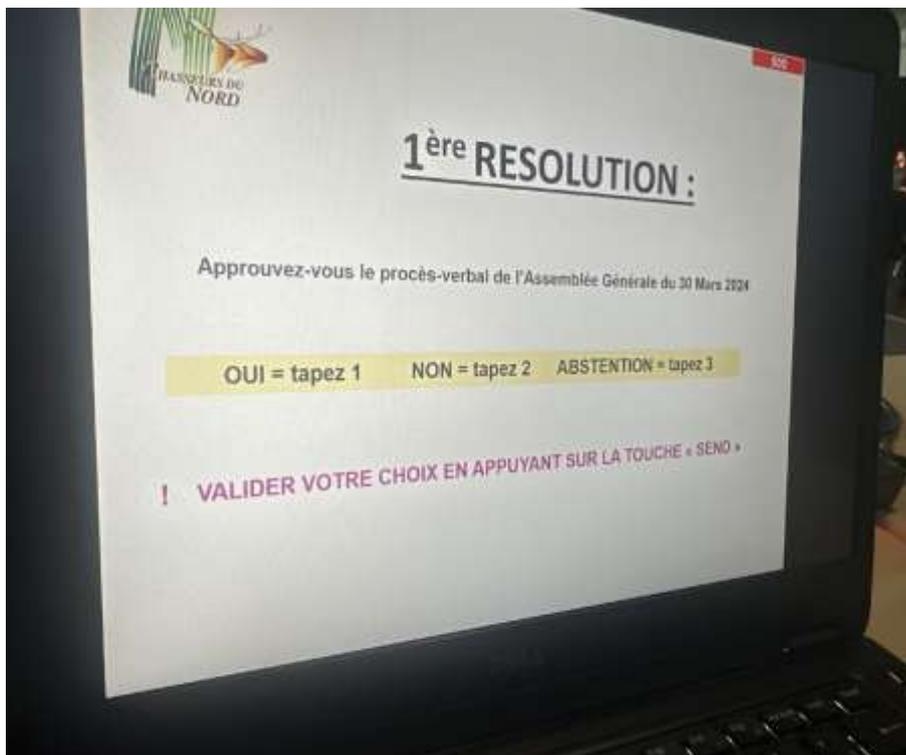
À 9 heures 28 minutes, Madame la vice-présidente du conseil régional en charge de la biodiversité procède à un discours.

À 9 heures 45 minutes, le président, Monsieur Simon REGIN, prend la parole.

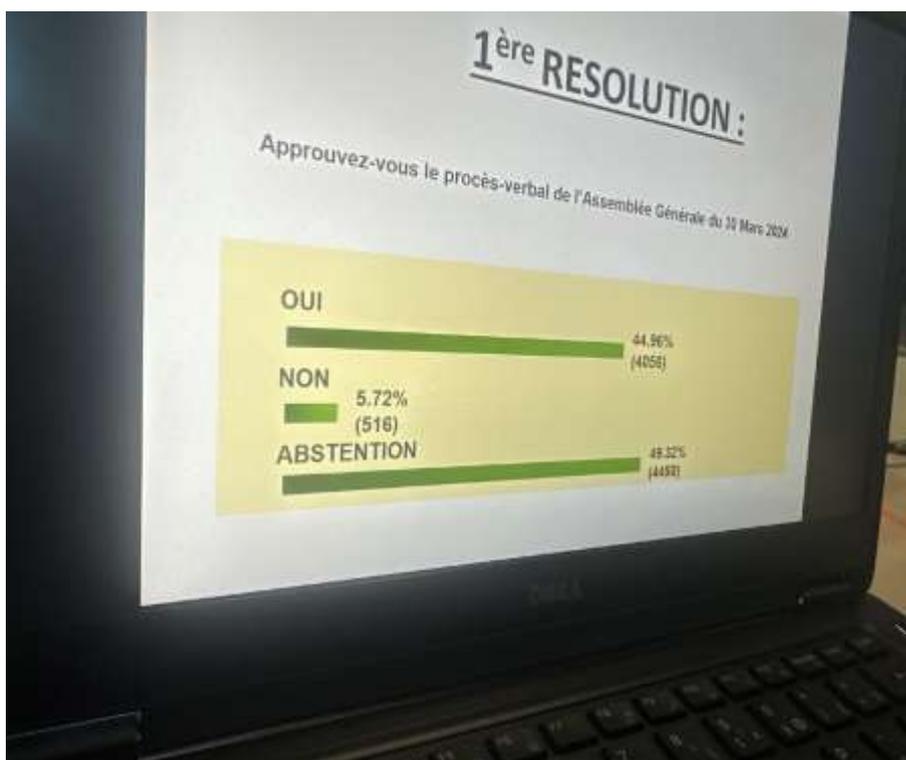
À l'issue de ce discours, il est procédé à la démonstration du fonctionnement des boîtiers électroniques de vote et un vote test est réalisé.

Je constate que le vote test se déroule sans difficulté et que l'ensemble des membres ont procédé au vote.

Puis, il est procédé aux votes de la première résolution afin d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mars 2024.



Je constate que les votes sont clôturés avec 221 votants et les résultats sont les suivants :

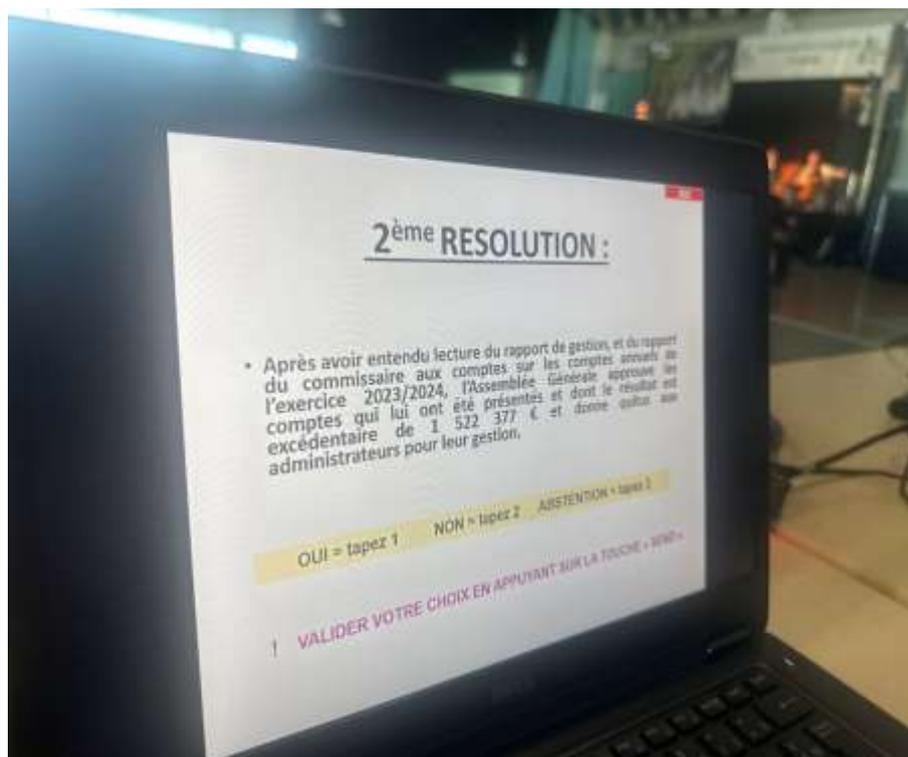


Puis, Monsieur le Président Simon REGIN procède à la lecture de son rapport moral.

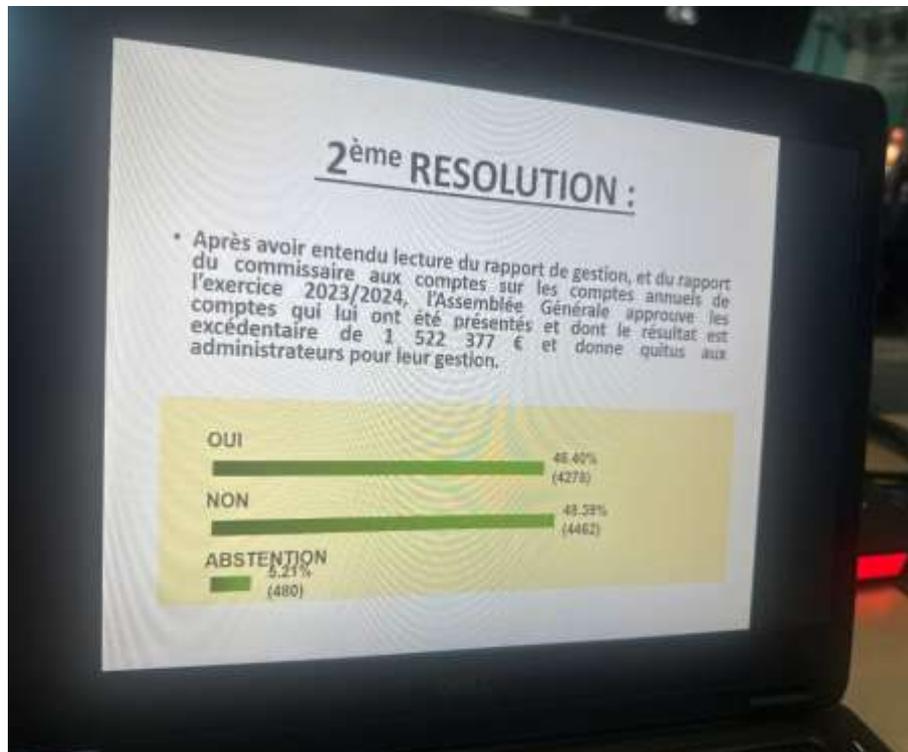
À 10 heures 35 minutes, Monsieur Dominique LECOMTE, expert-comptable, procède à la lecture de son rapport de gestion.

À 10 heures 45 minutes, Monsieur LESCHAV procède à son rapport du commissaire aux comptes pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.

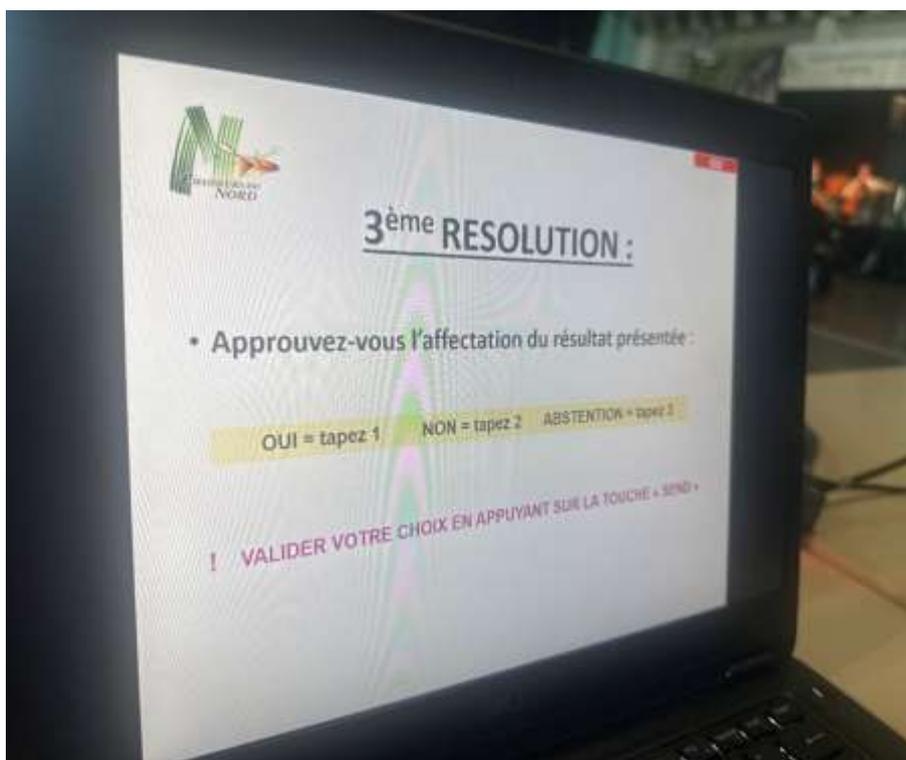
Puis, il est procédé au vote de la deuxième résolution



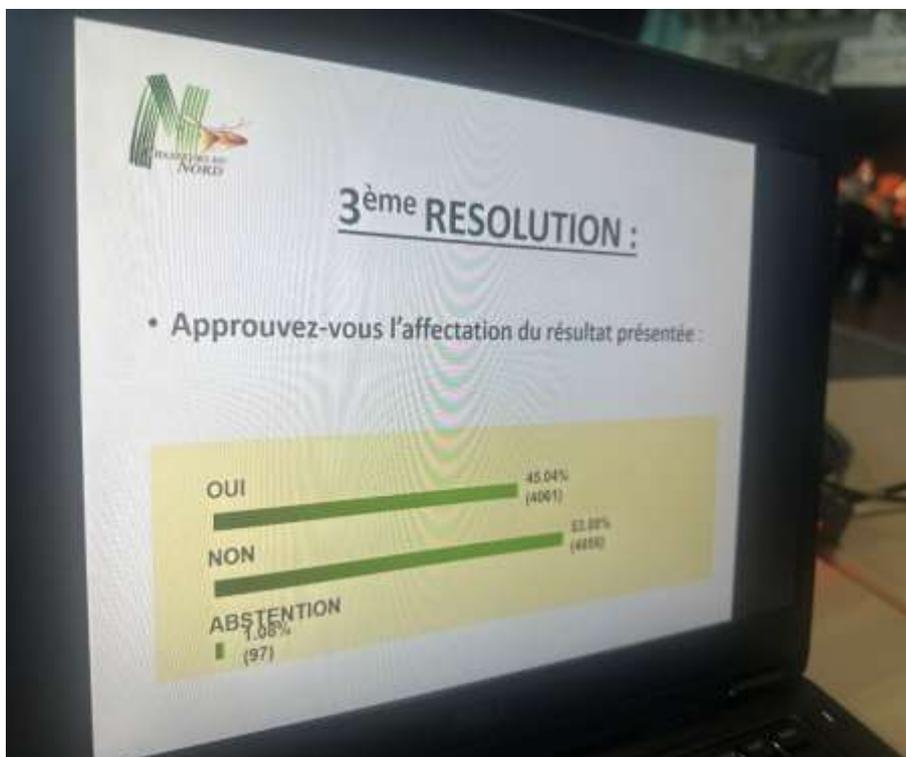
Je constate que les résultats sont les suivants :



Puis, il est procédé au vote de la troisième résolution :



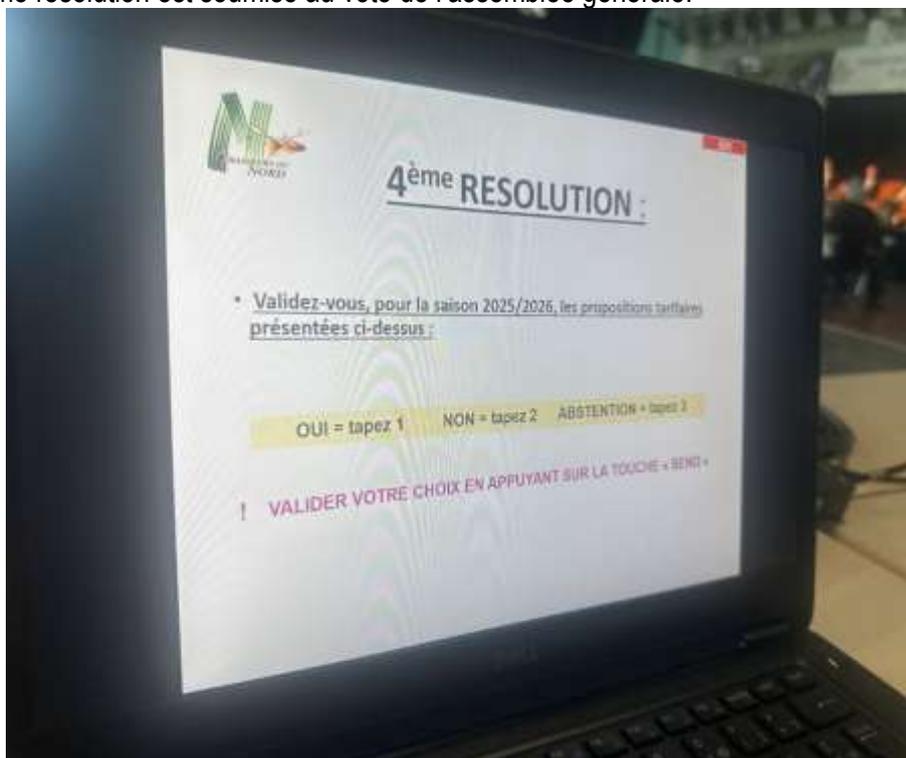
Je constate que les résultats sont les suivants :



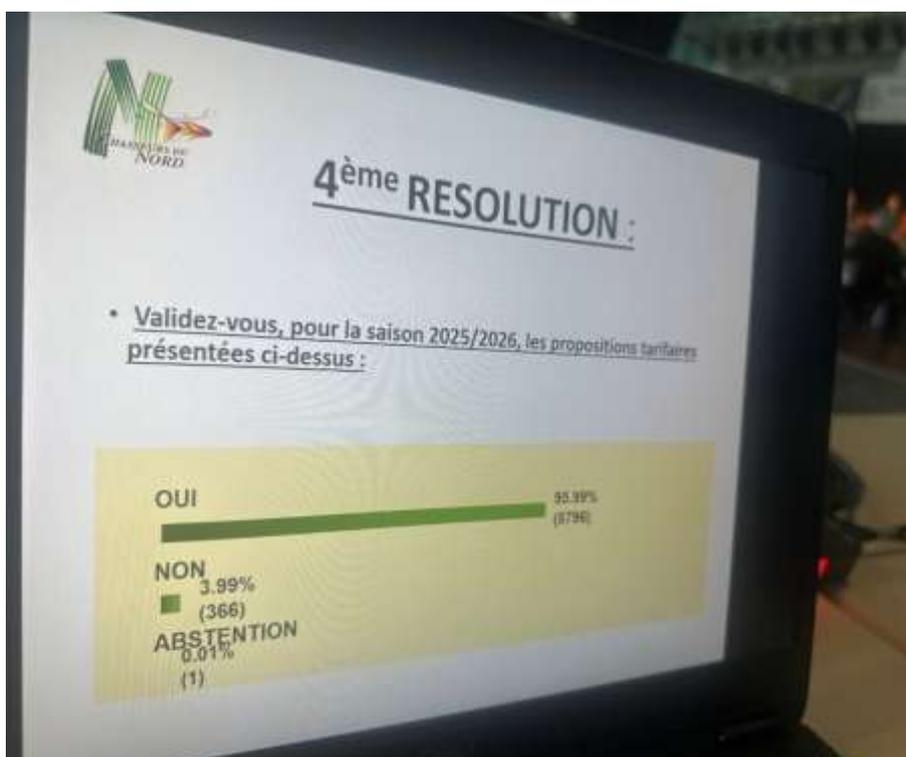
Puis, le projet du budget du 1^{er} juillet 2025 au 30 juillet 2026 est présenté à l'assemblée.

Puis, il est procédé à l'analyse du commissaire aux comptes, Monsieur Éric LESCHAV, sur le projet de budget.

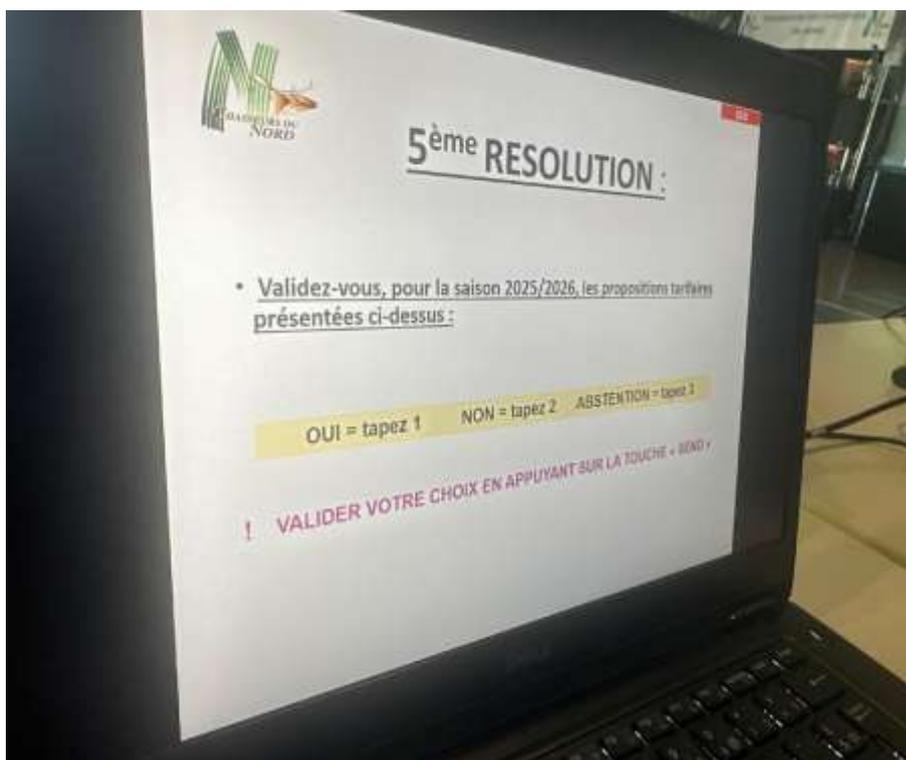
La quatrième résolution est soumise au vote de l'assemblée générale.



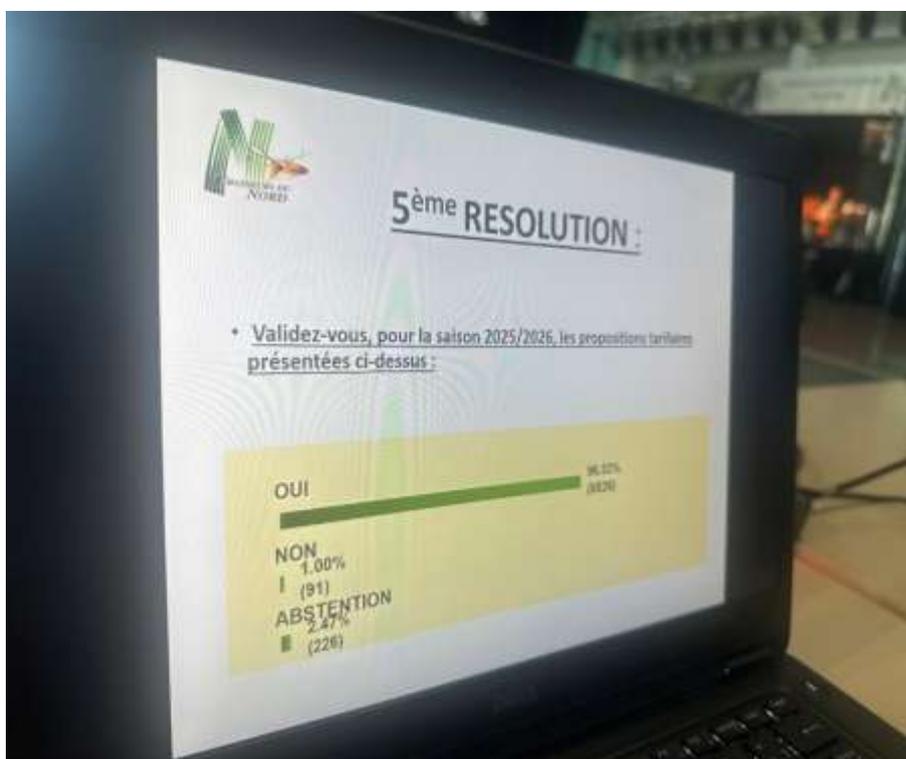
Je constate que les résultats sont les suivants :



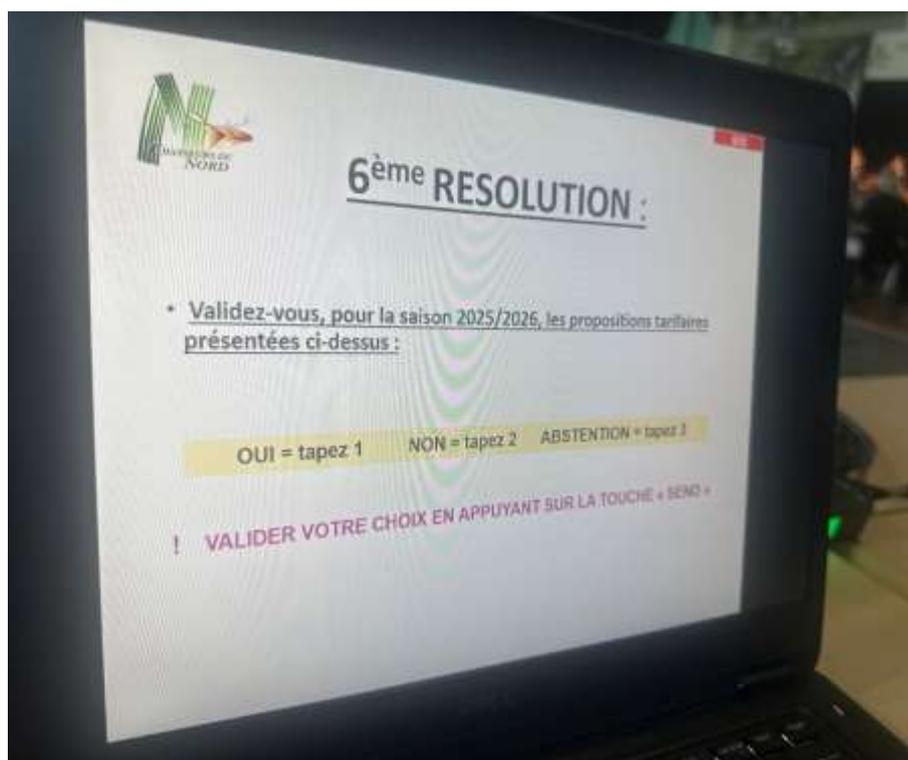
Puis, il est procédé au vote de la cinquième résolution.



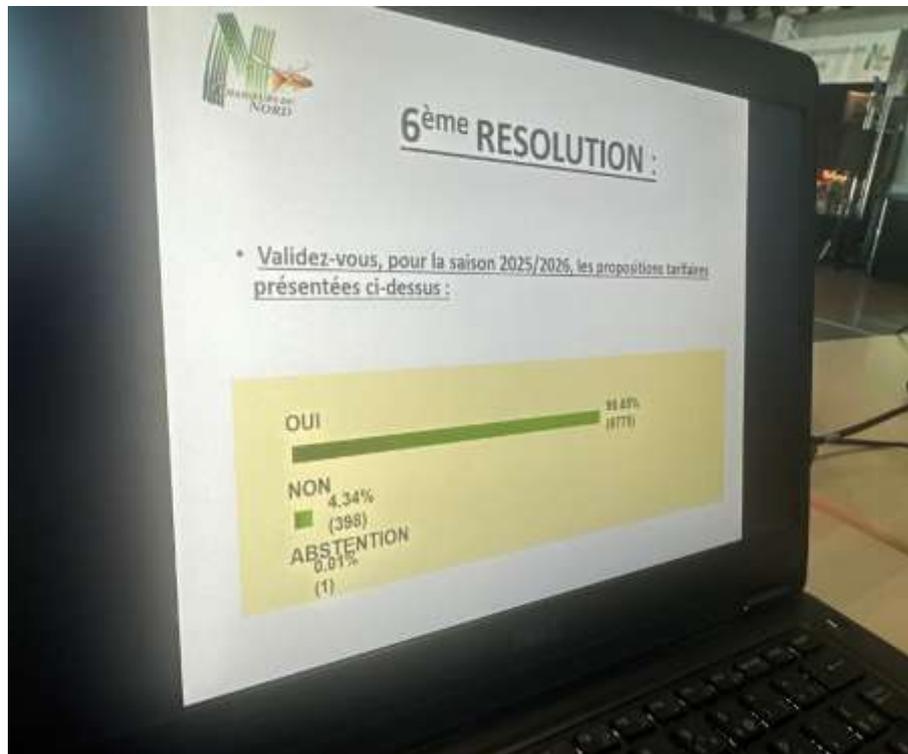
Je constate que les résultats liés au vote sont les suivants :



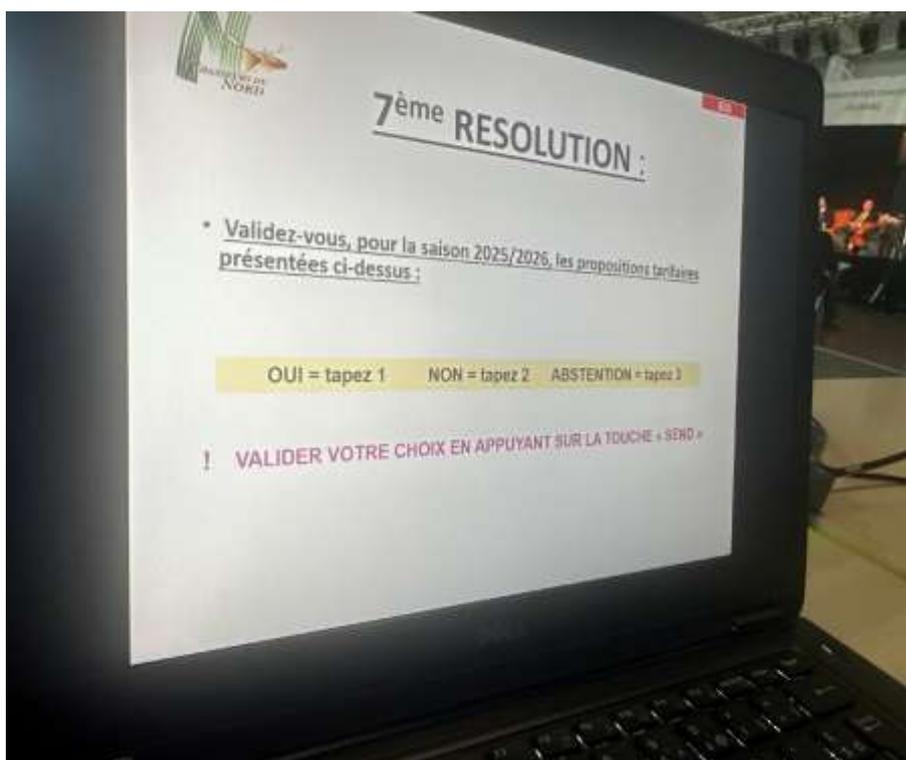
Puis, il est procédé au vote de la sixième résolution.



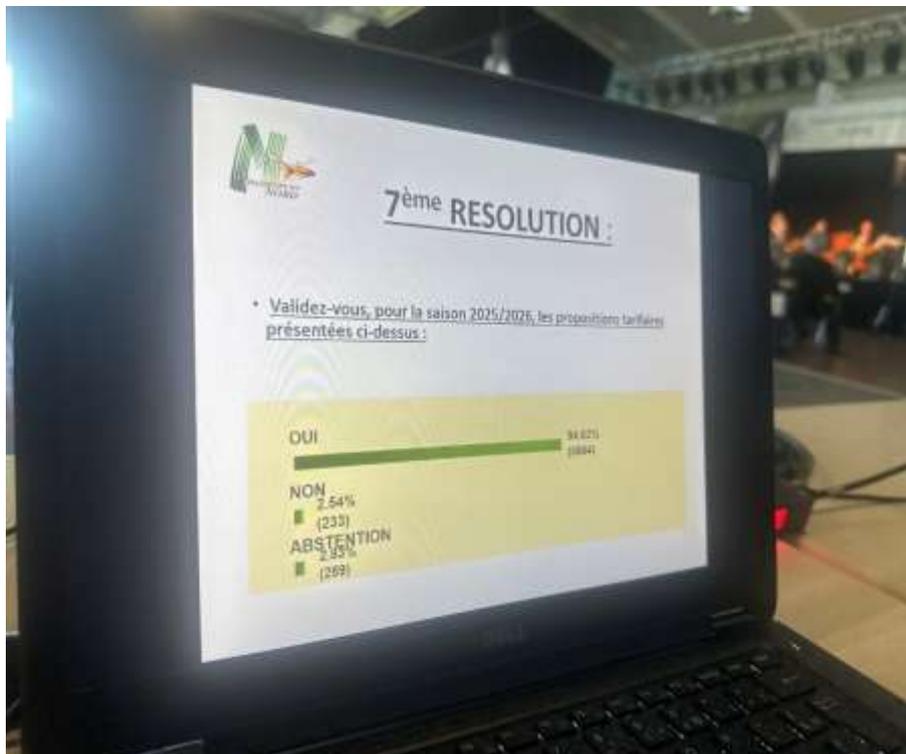
Je constate que les résultats de la sixième résolution sont les suivants :



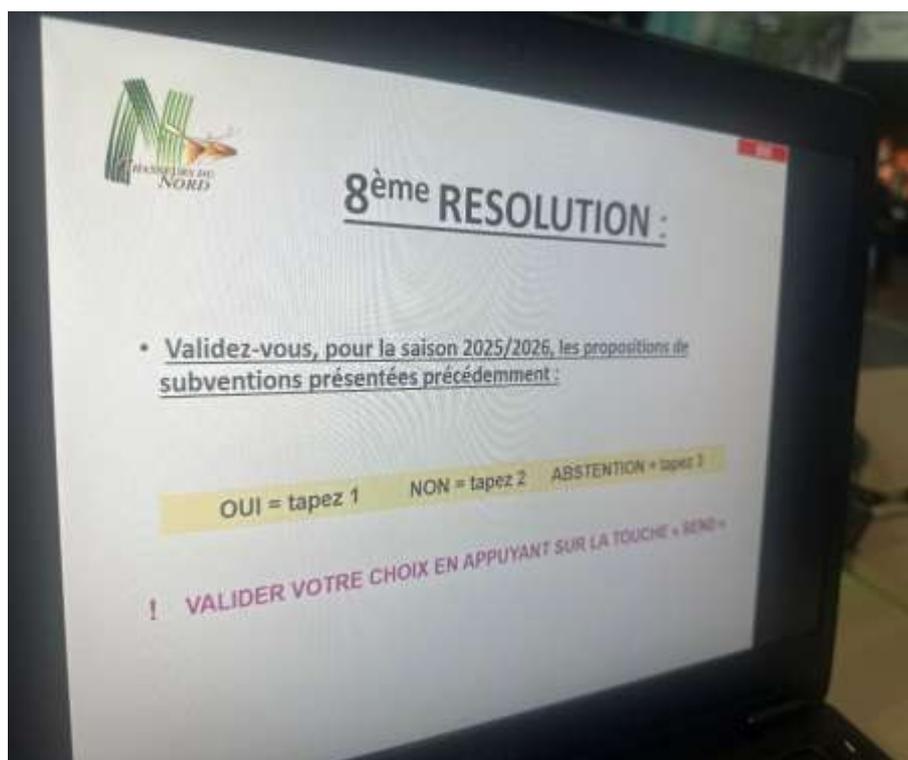
Puis, il est procédé au vote de la septième résolution.



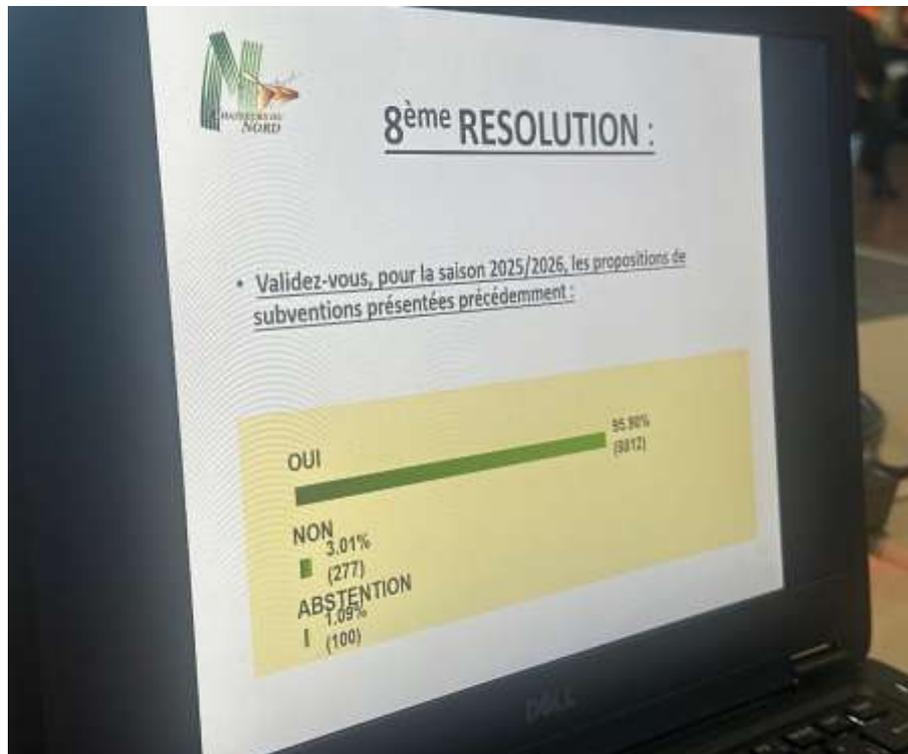
Je constate que les résultats de la septième résolution sont les suivants :



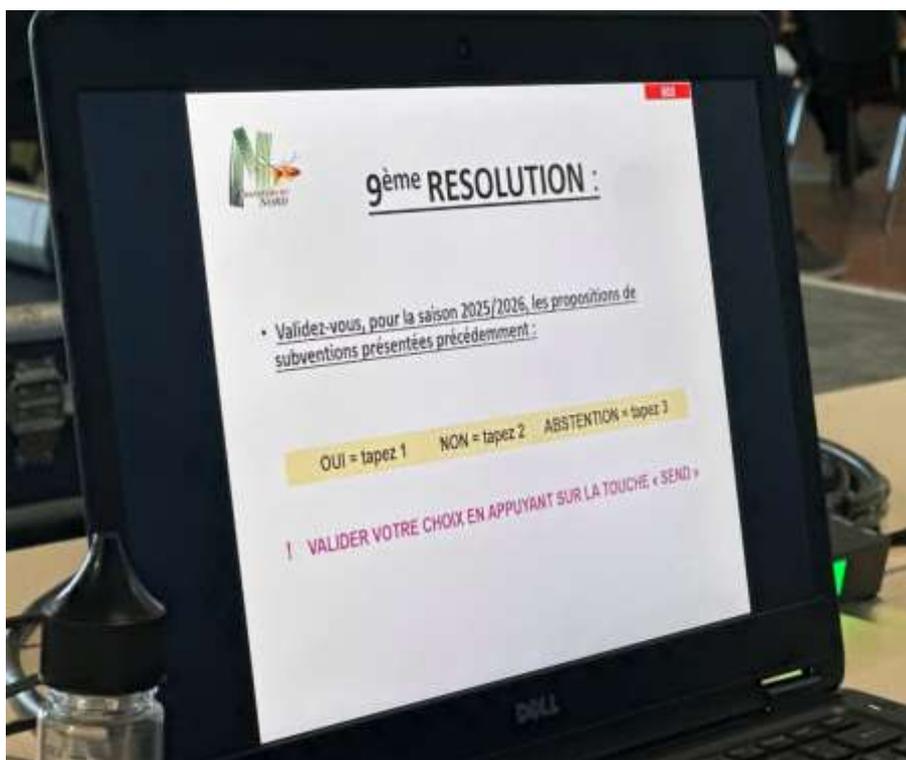
Puis, il est procédé au vote de la huitième résolution.



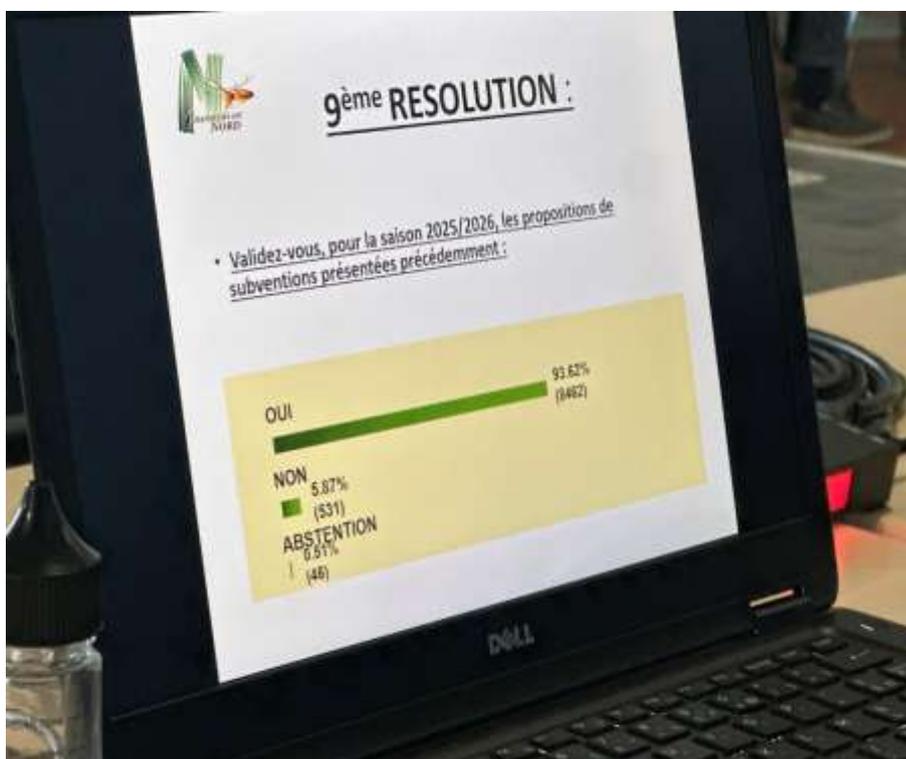
Je constate que les résultats du vote de la huitième résolution sont les suivants :



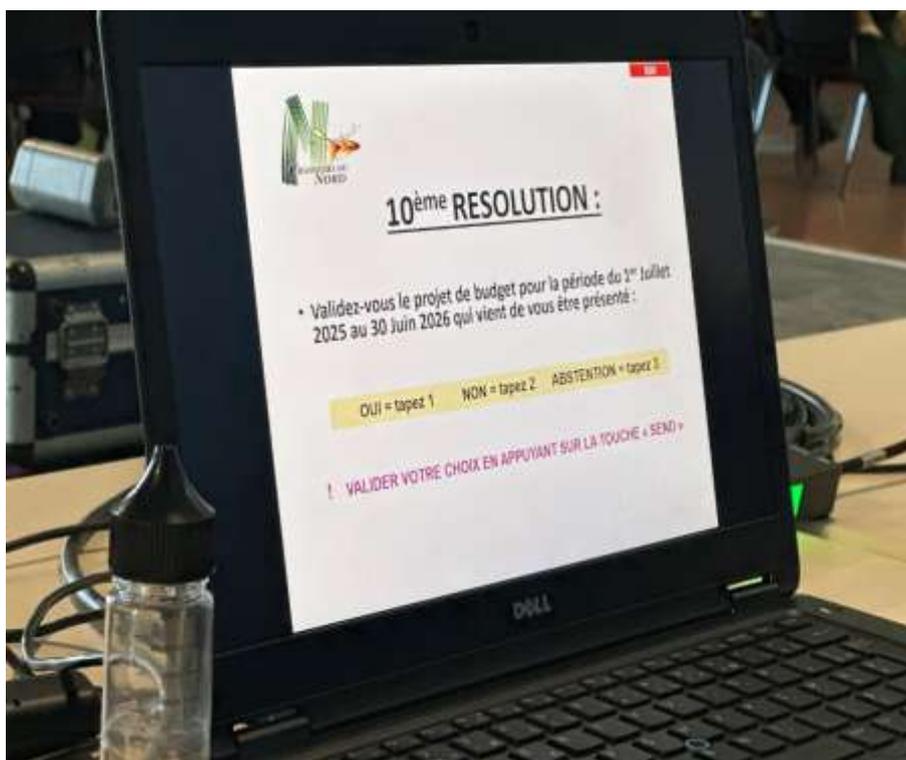
Puis, il est procédé au vote de la neuvième résolution portant sur l'approbation des propositions de subventions aux associations 2025-2026.



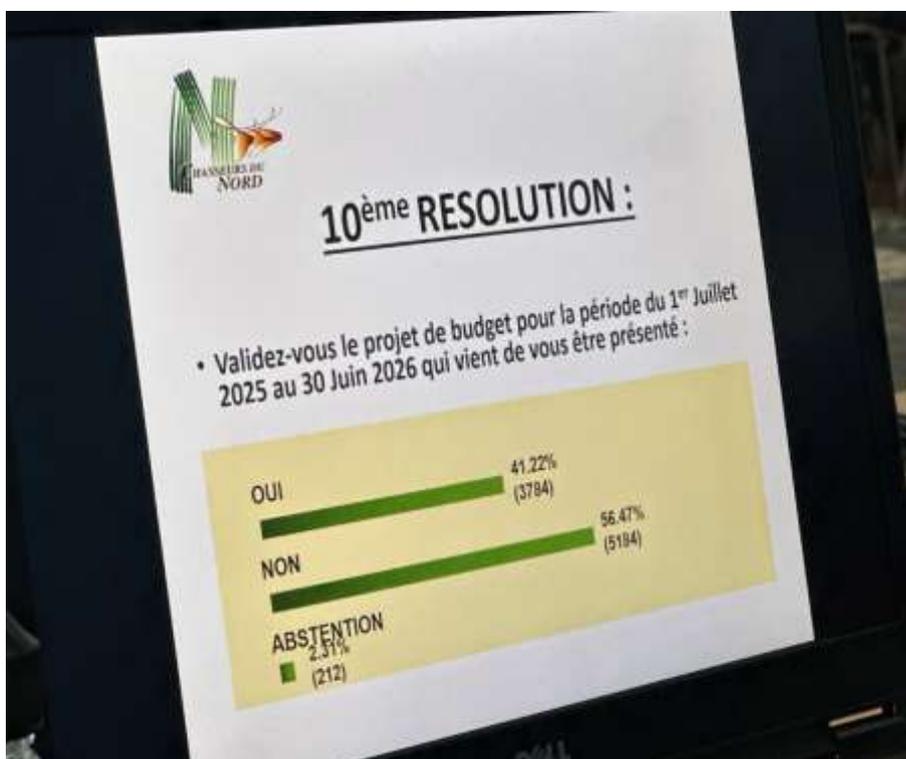
Les résultats du vote de la neuvième résolution sont les suivants :



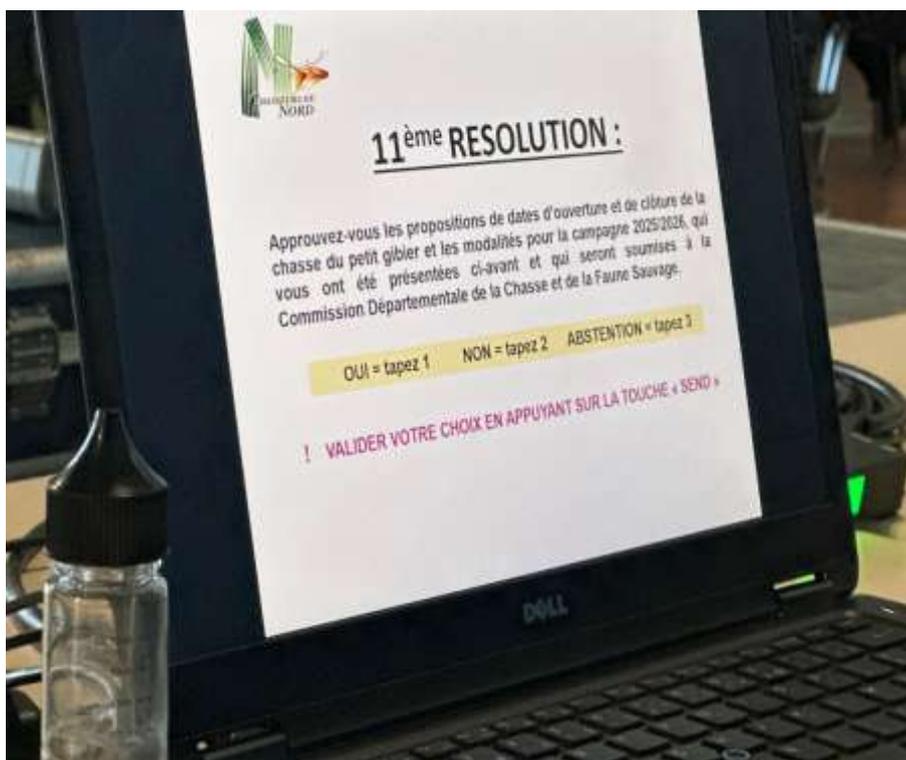
Puis, il est procédé au vote de la dixième résolution portant sur l'approbation finale du projet de budget exercice 2025-2026.



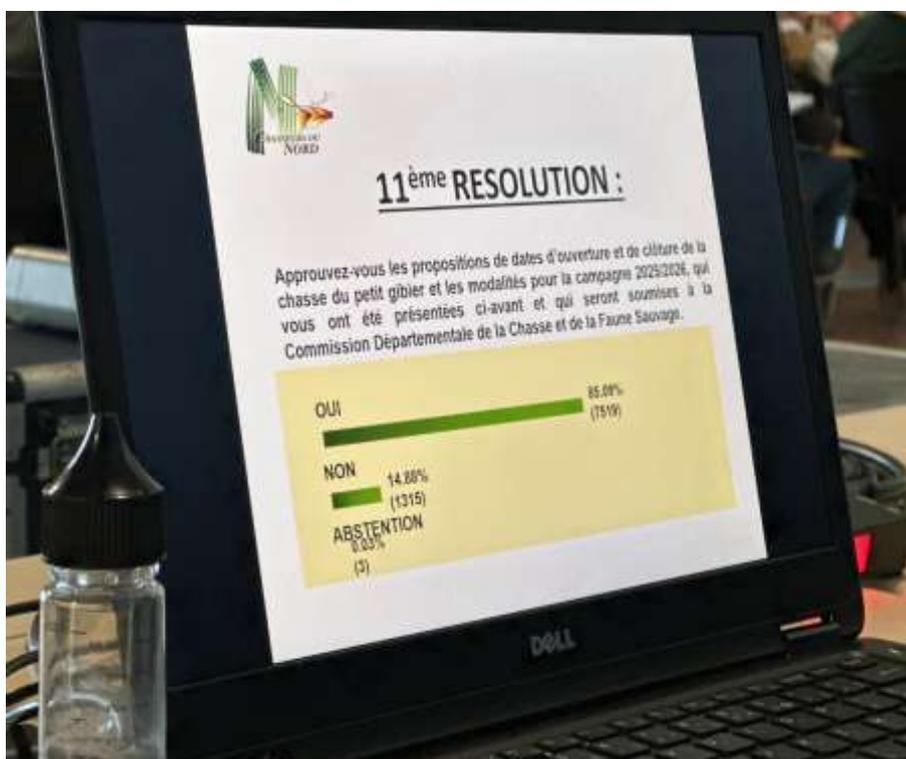
Je constate que les résultats du vote de la dixième résolution sont les suivants :



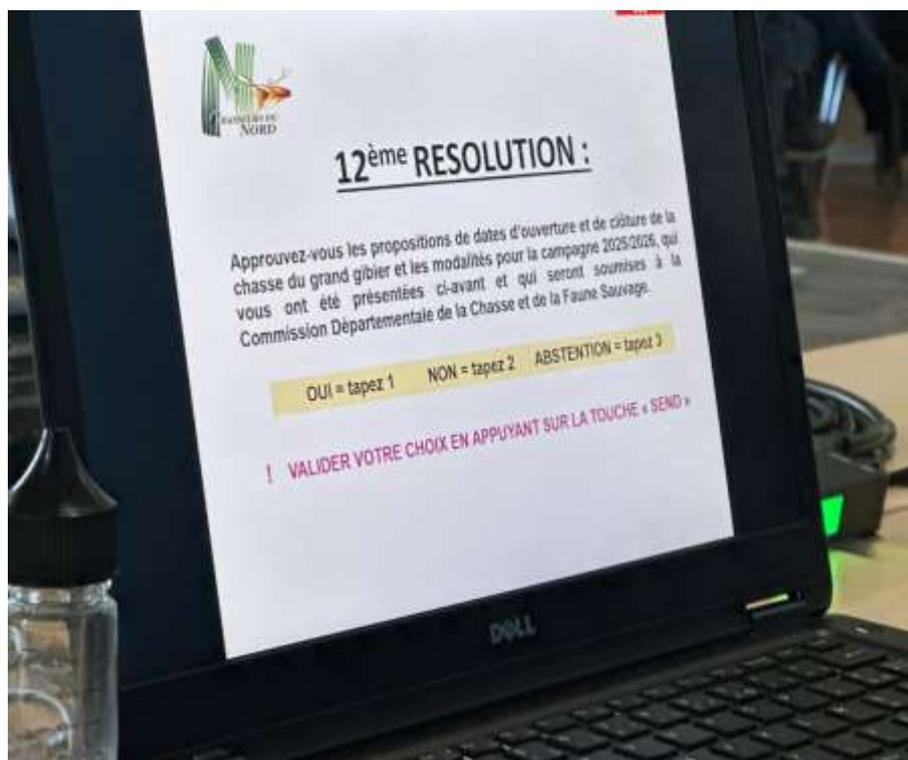
Puis, il est proposé au vote la résolution numéro 11 portant sur les propositions d'ouverture de chasse du petit gibier et les modalités pour la campagne 2025-2026.



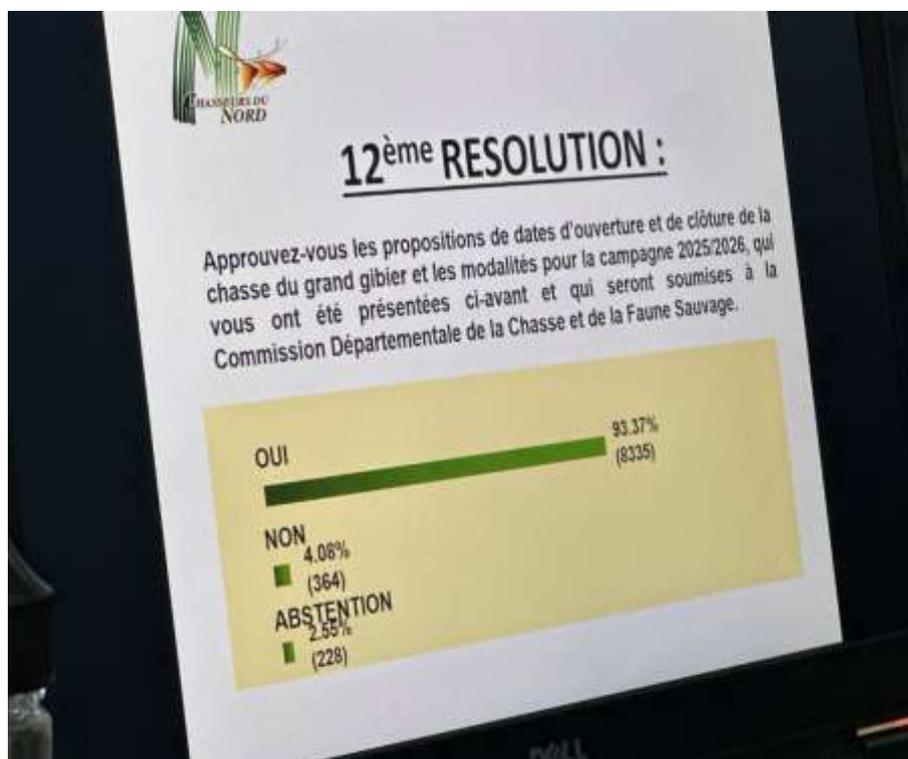
Les résultats du vote sont les suivants :



Puis, il est procédé au vote de la 12^{ème} résolution sur la proposition d'ouverture et de clôture de la chasse du grand gibier pour la campagne 2025-2026.



Je constate que les résultats du vote de la 12^{ème} résolution sont les suivants :



Concernant les questions diverses, le Président appelle qu'aucune question n'a été posée.

Puis, le Président donne la parole à Monsieur Guillaume AFONSO, secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord.

À 11 heures 34 minutes, le Président reprend la parole.

À 11 heures 38 minutes, le Président clôture l'assemblée générale.

Mes constatations terminées, je me suis retiré et du tout, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Julien MARLIÈRE
Huissier de Justice/Commissaire de Justice

